

Communiqué de presse

Plan de relance Industrie : plus d'un milliard d'euros pour la relocalisation et l'aménagement industriel



Paris le 02 novembre 2020

La Banque des Territoires mobilise plus d'un milliard d'euros (800 M€ en fonds propres et 250 M€ en prêts sur fonds d'épargne) en direction de l'aménagement et de l'attractivité industrielle des territoires via le programme Territoires d'Industrie. La mobilisation de la Banque des Territoires se concrétise autour de quatre priorités qui découlent des conclusions d'une étude qu'elle a confiée au cabinet TRENDEO portant sur les dépendances industrielles

- **investir dans l'aménagement et l'immobilier industriel** sur mesure, innovant et durable, en particulier en accompagnant **dans chaque région deux sites clés en main** – 700 M€, dont 450 M€ en investissement et 250 M€ en prêts sur fonds d'épargne,
- **accompagner la transition énergétique et environnementale** de l'industrie – 340 M€,
- **accompagner la mutation de la formation** vers les métiers industriels – 10 M€,
- **cartographier les chaînes d'approvisionnement, les capacités du système productif français et accompagner les régions dans leur stratégie industrielle** – moyens d'ingénierie.

Les enseignements de l'étude TRENDEO / Banque des Territoires

Les principaux enseignements qui découlent de l'étude TRENDEO sur les dépendances industrielles nous apprennent que la France présente un taux de dépendance très élevé 35% pour l'ensemble des biens intermédiaires importés et 24% pour le secteur industriel. Cette analyse met en avant trois secteurs, en tête des consommations intermédiaires importées : l'aéronautique, la chimie et l'automobile. L'étude démontre également région par région, territoire par territoire, les potentiels de relocalisations ainsi que les emplois qui pourraient être créés. Ces données permettent à la Banque des Territoires de prolonger son analyse afin de dégager des pistes de sécurisation des chaînes d'approvisionnement et de relocalisation. L'étude met aussi en exergue, que la reprise d'activité industrielle de ces dernières années se manifeste prioritairement par des extensions industrielles plutôt que par la création de nouveaux sites. Pour répondre à ces problématiques de très nombreuses pistes sont abordées : favoriser les villes moyennes comme destination d'implantation, développer des zones industrielles équipées, favoriser l'approvisionnement local, établir des diagnostics sectoriels et locaux...

Cette étude servira de support d'échanges pour accompagner les collectivités concernées dans l'établissement de leurs stratégies d'aménagement et de renforcement de leur attractivité industrielle. Ses conclusions ont également servi à la Banque des Territoires à définir les 4 priorités autour desquelles s'articulent les réponses proposées aux territoires.

L'étude est disponible sur le site de la Banque des Territoires en suivant ce [lien](#)

Les réponses de la Banque des territoires

La Banque des Territoires, à travers son implication dans le programme Territoires d'Industrie, a déjà consacré des enveloppes de 500 M€ de fonds propres et de 26 M€ de crédits d'ingénierie (dont 100M€ qui sont engagés). Grâce à cette action, elle accompagne et finance les équipements à destination des industriels à travers toutes ses activités : ingénierie pour les acteurs locaux, investissement dans le foncier et l'immobilier industriel, mutation écologique des industries, réseaux numériques et de transport, financement des collectivités et des EPL, attractivité des villes moyennes et rurales, soutien à la formation professionnelle.

Les nouvelles mesures en faveur de la relance industrielle de la Banque des Territoires vont mobiliser au total plus de 1Md€ pour permettre aux territoires d'améliorer leur attractivité en réhaussant la qualité des services et des aménagements. Cela va permettre aux industriels de se concentrer sur leur cœur de métier c'est-à-dire la production. Comme indiqué précédemment cette aide va se répartir entre la mobilisation de 800 M€ de fonds propre et 250 M€ de prêts sur fonds d'épargne.

Premières concrétisations dans les territoires

450 M€ de fonds propres et 250 M€ de prêts sur fonds d'épargne sont mobilisés pour soutenir l'investissement dans l'aménagement et l'immobilier industriel. Cela se concrétise d'ores et déjà par un nouveau bâtiment pour Ynsect à Amiens (80).

340 M€ de fonds propres sont fléchés pour l'accompagnement dans la transition énergétique et environnementale de l'industrie. Cela s'illustre déjà par le développement de la société Proviridis à Rousset (13) (production, distribution d'hydrogène et gaz naturel pour véhicules).

10 M€ servent à accompagner la mutation de la formation vers les métiers industriels. Cela permet par exemple la création d'une Ecole De Production à Cholet (49) sur la thématique métiers de la chaudronnerie (qualification en tension sur le marché).

L'accompagnement des stratégies industrielles territoriales grâce à l'appui de moyens d'ingénierie, a été mobilisé pour conseiller le Grand Chalon dans le but de piloter au mieux sa stratégie de développement économique et d'accompagner les entreprises de son territoire en période post crise sanitaire.

Nous adressons ces offres prioritairement aux territoires et à leurs écosystèmes c'est-à-dire aux collectivités territoriales, à leurs satellites et aux industriels porteurs de projets.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Paul Danielzik : paul.danielzik@caissedesdepots.fr 06 45 85 91 59